

## Congrès du Club des villes et territoires cyclables à Toulouse : Zoom sur la première journée du 28 septembre

Dans le cadre des **Rencontres nationales des transports publics**, du 28 au 30 septembre, le 23<sup>ème</sup> congrès du club vous propose de participer à des conférences, des plénières avec les acteurs du vélo, quatre ateliers, deux masterclass, deux visites cyclables de Toulouse, une soirée. Et bien sûr de rencontrer les vingt-cinq exposants sur l'espace Mobilités actives

Au menu de la première journée d'ouverture, mardi 28 septembre ? Un zoom sur les **actions vélo menées en Occitanie par les adhérents du Club** et une plénière d'ouverture pour débattre des **avancées du vélo et de ses complémentarités avec la marche et les transports en commun**. La conférence abordera également les leviers à actionner pour **ancrer durablement les mobilités actives** dans les territoires.

Les précisions de cette journée sont à retrouver [ici](#) ; pour vous inscrire suivez ce [lien](#)

## La mobilité s'inscrit dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Les projets de renouvellement urbains doivent « **renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants** » indiquent les modifications inscrites au règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Décrété le 24 août dernier, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) précise : « *les projets doivent contribuer à l'intégration des quartiers dans leur environnement et **faciliter les déplacements** et l'accessibilité des habitants et usagers du quartier, en particulier par l'amélioration et la diversification des modes de transport et la qualité de la desserte en transports en commun (**pistes cyclables, transports collectifs, liaisons piétonnes**)* ». Quelque 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville et 3 millions d'habitants sont concernés.

En [savoir davantage sur le NPRNU](#) ; le [décret du 24 août](#)

## Dernières étapes du tour de France de la filière vélo organisé par le Club

De plus en plus d'intérêt pour la filière vélo et un dynamisme communicatif pourrait résumer les troisième et quatrième visites d'unités de production. Des rencontres effectuées par la délégation du Club des villes et territoires cyclables, accompagnée de parlementaires du Club des élus nationaux pour le vélo, de parlementaires, de journalistes et d'élus locaux !

Le cycle de rencontres, débuté le 31 mai dernier, s'est poursuivi lundi 30 août, à La Roche-sur-Yon (85), dans l'unité de production d'**Arcade Cycles** et mardi 31 août dans ceux de la **Manufacture française du cycle** à Machecoul (44).

Ces journées ont mis en exergue les **atouts pour les territoires des productions locales de vélos**, tant pour les retombées économiques que pour l'emploi. Les entreprises visitées traduisent **cette montée en puissance du fabriqué en France** : Arcade cycles équipe plus de 200 villes en France et dans le monde de flottes de vélos partagés conçues et assemblées en Vendée ; la Manufacture française du cycle produit plus de 400 000 vélos par an sur un site national historique de production, en Loire Atlantique.

Le film de la première visite à retrouver la semaine prochaine sera suivi, d'ici quinze jours, de celui de la deuxième visite. Retrouvez **les vidéos #1 et #2 des précédentes rencontres** des entreprises Cycleurope (Romilly-sur-Seine – 10) et Moustaches Bike (Thaon-les-Vosges – 88).

Rendez-vous est également pris avec le [congrès du Club](#) pour la **projection, en avant-première, du film de**

**ces visites**, à l'occasion de la plénière de clôture, jeudi 30 septembre, de 11h00 à 12h30 intitulée « *la filière vélo une opportunité pour les territoires... et pour la France !* »

## Des Talents du vélo près de chez vous ?

**Révélez les initiatives de votre territoire par l'édition 2021 des Talents du vélo : la démarche est simple et valorisante pour les candidats et leur territoire.**

N'hésitez pas à **candidater ou à relayer l'appel dans vos réseaux et publications**... le dossier de candidature doit parvenir au club avant le vendredi 15 octobre. Que vous soyez une association, un entrepreneur ou une collectivité, faites-vous connaître !

Le dépôt du dossier (synthétique) doit décrire **le projet, la démarche, les objectifs, les publics concernés, les acteurs et partenaires impliqués et les points forts.**

Décernés en décembre, les trophées font ensuite l'objet d'une campagne de promotion et de valorisation nationale et locale.

Pour [en savoir davantage](#) ou [déposer une candidature](#)

## La prime à la conversion automobile, un succès pour les défenseurs du vélo

**Publié le 25 juillet, le décret sur la conversion automobile valide les mesures introduites dans la loi Climat et résilience par les parlementaires du Club des élus nationaux pour le vélo.**

Le texte met en place la **prime à la conversion automobile pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à compter du 26 juillet**. Le montant de la prime s'élève à 40 % du prix d'acquisition, dans la limite de 1 500 €. Cumulable avec le montant du bonus écologique la prime est ouverte aux particuliers mais aussi aux personnes morales, entreprises, collectivités, associations...

Les **vélos cargos** (électriques ou non) sont également éligibles à ce bonus vélo à hauteur de 40 % du prix, dans la limite de 1000 €, tout comme les **vélos ralongés** (longtails) et **vélos adaptés**.

Rappelons que le [Club des élus nationaux pour le vélo](#) s'était appuyé sur les **amendements collectifs** proposés par le Club des villes et territoires cyclables, la FUB et Vélo & territoires pour avancer des amendements. Celui sur la prime à la conversion avait été repris par le gouvernement.

Retrouvez le décret [ici](#)

## Le Baromètre des villes cyclables ouvre sa troisième consultation

**Du 4 septembre au 30 novembre 2021, le Baromètre des villes cyclables de la Fub offre un espace d'expression aux usagers sur le vélo au quotidien, très utile pour éclairer les collectivités sur les attentes des cyclistes.**

Mis en œuvre tous les deux ans depuis 2017, le Baromètre délivre **des indicateurs sur la perception des politiques vélo menées par les collectivités**. L'édition 2019 avait reçu 185 000 réponses issues de plus de 5 400 communes.

Le lancement auprès du grand public est prévu pour le 14 septembre ; n'hésitez pas à faire connaître cette grande [consultation nationale](#)

## À l'agenda

**Rencontre MOBISCOL sur les actions d'écomobilité scolaire, vendredi 15 octobre, à Nantes.**

Au programme de la matinée, trois ateliers de réflexion et de retours d'expériences : **la mobilité des adolescents et leur pratique du vélo ; stratégie des plans mobilité scolaire et leur pérennisation ;**

**vers une culture mobilité.** L'après-midi est consacrée à des ateliers d'**immersion et une visite de sites.**  
Un événement (en présentiel) organisée par le Club des villes et territoires cyclables, Vivacités Île-de-France et la métropole de Nantes.

[S'inscrire ici](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris  
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

